

Se réappropriier sa comptabilité

avec l'intervention
du réseau des AFOCG

Avec le soutien financier des fonds :



Bulletin d'inscription
à retourner (fax ou mail) à la FRAB Champagne-Ardenne
dès que possible et au plus tard le **30 août 2016**
FRAB Champagne-Ardenne
Complexe Agricole du Mont Bernard
Bâtiment France Luzerne
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 97 09
Fax : 03 26 64 96 80
b.guicheteau@biochampagneardenne.org



Informations pratiques

LIEUX
à CHALONS-EN-CHAMPAGNE

CONTACTS
Bastien GUICHETEAU, chargé des formations
FRAB Champagne-Ardenne
Complexe Agricole du Mont Bernard
Bâtiment France Luzerne
51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 97 09
Fax : 03 26 64 96 80
b.guicheteau@biochampagneardenne.org

Charlène KOOB, Animatrice/Coordinatrice
CIVAM de l'OASIS
Bât. France Luzerne - Complexe Agricole du Mont-Bernard
51000 Châlons-en-Champagne
tél : 09 83 46 99 36
civam.oasis@orange.fr

Formation organisée par la FRAB Champagne-Ardenne
Association qui a pour principal objectif de rassembler les moyens pour promouvoir et développer l'agriculture biologique en région.
Elle bénéficie pour l'ensemble de ses actions du soutien du Conseil Régional, des Agences de l'eau présentes en région, de l'Etat et de l'Europe.

Fédération Régionale des AgroBiologistes de Champagne-Ardenne



Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne

Complexe agricole du Mont Bernard
Bâtiment France Luzerne
51000 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 64 96 81 - Fax : 03 26 64 96 80
frab@biochampagneardenne.org
www.biochampagneardenne.org

Formation



Les Agriculteurs Bio de Champagne-Ardenne



SE RÉAPPROPRIER SA COMPTABILITÉ

avec l'intervention
du réseau des AFOCG



1^{ère} étape :
Les bases de la comptabilité

jeudi 15 septembre 2016

de 9h30 à 17h30

à Châlons-en-Champagne (51)

Objectif :

- Connaître les bases de la comptabilité agricole
- S'approprier les documents de gestion de l'exploitation et les analyser
- Etre capable de gérer soi-même sa comptabilité et la gestion de son exploitation

Programme de la formation

- Présentation de l'AFOCG 25 et du réseau des AFOCG
- Les éléments technico-économiques, les résultats comptables et financiers : comment passe-t-on de l'un à l'autre ?
- Calculer la valeur ajoutée, l'EBE et les critères financiers
- Retracer le compte de résultat
- Comparaison des chiffres de la saison écoulée par rapport à la saison précédente
- Utilisation des résultats comptables pour porter une analyse de gestion
- Gestion de la trésorerie
- Analyse financière
- Analyse des flux

Exercice de mise en pratique à partir des résultats économiques des participants :

- Etude des résultats économiques de l'exploitation sur 2 ans à partir des Soldes Intermédiaires de Gestion en les rapprochant des choix techniques, financiers ou des conditions de production
- Analyse de l'EBE afin de mesurer s'il est suffisant pour faire face aux besoins personnels et au remboursement des annuités d'emprunt

Intervenants :

Camille BILLY, animatrice-formatrice à l'AFOCG du Doubs, accompagnée d'un administrateur du réseau des AFOCG (Associations pour la Formation Collective à la Gestion)

Cette formation est à destination de tous les agriculteurs qui souhaitent se réapproprier leur comptabilité et leur gestion.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs :

en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise.

Calcul du crédit d'impôt :

= nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à 40 heures de formation par année civile.

Prise en charge par VIVEA :

chefs d'exploitation, aides familiaux, conjoints collaborateurs et personnes en démarche d'installation engagées dans un plan de professionnalisation personnalisé.

Bulletin
d'inscription

Bulletin à compléter et à retourner
Avant le 30 août 2016

à la FRAB Champagne-Ardenne :

par fax au 03.26.64.96.80 ou

par mail : b.guicheteau@biochampagneardenne.org



Nom et Prénom

Nom de la société

Adresse complète

Téléphone

Fax

Mail

Date de naissance

participera à la journée de formation

Êtes-vous adhérent à l'organisme VIVEA
(fonds de formation des exploitants agricoles,
payé à travers les cotisations MSA) ?

OUI NON

Tarif pour la journée de formation
(Hors repas)

À régler par chèque dès votre inscription à l'ordre de la FRAB	Cotisant VIVEA	Gratuit
	Non VIVEA / Adhérent FRAB ou CIVAM (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	220,00 €
	Non VIVEA / Non adhérent FRAB ou CIVAM (remboursement par FAFSEA, OPCA2,...)	280,00 €

IMPORTANT Annulation d'inscription à signaler au plus tard 7 jours avant la formation. Sinon facturation aux tarifs indiqués.

Votre inscription sera définitive à réception du règlement et de l'ensemble des documents demandés

Signature :